

Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO SOINS 1

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	26,50 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	31,50 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € Prix moyen national de l'acte	21,05 €	25,20 €	5,75 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € Prix moyen national de l'acte	15,10 €	6,90 €	43 €

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

APICIL MUTUELLE

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel
BP 99
69644 Caluire et Cuire Cedex
www.apicil.com

Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO SOINS 2

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	26,50 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	31,50 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € Prix moyen national de l'acte	21,05 €	29,95 €	1 €
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € Prix moyen national de l'acte	15,10 €	18,40 €	31,50 €

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

APICIL MUTUELLE

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel
BP 99
69644 Caluire et Cuire Cedex
www.apicil.com